

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	21 (1941)
Heft:	1
Rubrik:	Chambre de commerce suisse en France : 23 assemblée générale du 28 juin 1941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 1941

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE EN 1940

Préambule

C'est avec des sentiments empreints de beaucoup de tristesse que nous jetons nos regards sur l'année 1940, la plus dramatique et la plus douloureuse que nous ayons vécue, depuis la création de notre Compagnie, au lendemain de la guerre de 1914-1918.

Toute l'Europe est secouée par de violentes réactions et ses blessures sont profondes. Notre petit pays a eu le grand privilège, jusqu'à maintenant, d'être épargné par la guerre. Il ne s'en trouve pas moins dans une situation économique des plus graves.

Nous pensons, avec beaucoup de compassion, à nos amis français qui viennent de traverser de très dures épreuves et continuent à en souffrir. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sympathie. Qu'ils nous permettent également d'émettre le vœu que, dans le domaine économique, qui est celui de notre Compagnie, nous puissions les aider à rendre à la France sa prospérité.

Evolution des échanges franco-suisses en 1940

Aucune statistique douanière n'ayant été publiée depuis plus d'une année, il ne nous est pas possible de décrire l'évolution des échanges franco-suisses en 1940.

Il y a lieu de prévoir que les exportations françaises en Suisse en 1940 par rapport à 1939 ont plus fortement diminué que les importations suisses en France. Mais les premières s'élèvent en temps normal au double des secondes, il n'y a pas de raison de douter que la balance commerciale des échanges franco-suisses ait continué, l'année dernière, à être déficitaire pour la Suisse.

La France et la Suisse vivent actuellement sous un régime de protectionnisme rigoureux, auquel nous souhaiterions voir apporter des adoucissements par la conclusion d'accords internationaux.

Accords économiques conclus entre les deux pays pendant l'année écoulée

La Convention Commerciale Franco-Suisse, signée le 31 mars 1937, a été dénoncée par la France au début de septembre 1939. Dès lors, il n'en a pas été conclu de nouvelle.

Notre Compagnie a fait des efforts pour amener les deux Gouvernements à mettre sur pied un nouveau statut de leurs relations économiques. Les négociateurs s'occupèrent d'abord de la question du blocus. Leurs pourparlers n'aboutirent que le 25 avril 1940 à un accord, sous forme d'échanges de lettres, entre les Gouvernements suisse et français.

Cet accord n'eut pas de répercussions directes sur les échanges commerciaux franco-suisses. En

prévision de nouvelles négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce, le Gouvernement suisse fit remettre, le 14 mai 1940, à l'Ambassadeur de France à Berne, une liste de revendications, en demandant le renouvellement de la Convention de 1937, avec des contingents basés sur la moyenne des échanges de 1936, 37 et 38. Malheureusement, les événements de juin n'ont pas permis d'entamer ces négociations qui sont demeurées sans suite jusqu'à présent.

Le 6 juillet suivant, le Gouvernement suisse interdisait, en raison des événements, tout paiement direct en France. Le Gouvernement français prenait, le 14 du même mois, une décision analogue à l'égard de la Suisse. Il devenait ainsi nécessaire de conclure un accord de compensation entre les deux pays qui étaient demeurés jusqu'alors partisans de la libre circulation des capitaux. Les nouvelles négociations, entamées au mois d'août, aboutirent le 23 octobre au « modus vivendi » qui règle provisoirement la question des paiements commerciaux et qui est entré en vigueur le 12 novembre dernier.

En plus de l'impossibilité de correspondre entre zone occupée d'une part, zone non-occupée et Suisse d'autre part, la reprise des échanges commerciaux franco-suisses se heurtait principalement à des difficultés de trois ordres :

- 1^o Difficulté d'effectuer les paiements.
- 2^o Difficulté de transporter les marchandises.
- 3^o Difficulté d'obtenir les licences d'importation et d'exportation.

Sans vouloir être trop optimistes, nous constatons néanmoins que l'arrangement intervenu récemment diminue quelque peu les difficultés de paiement.

De même, les moyens de transport sont devenus un peu moins précaires.

Quant aux licences d'importation et d'exportation, l'arrangement déjà cité assure que la France et la Suisse s'accorderont pour leur octroi « un traitement aussi libéral que possible ». Un petit nombre seulement de ces licences ont été obtenues jusqu'à maintenant.

Nous avons dit que la France et la Suisse vivent actuellement sous un régime de protectionnisme rigoureux, mais il ne peut être que momentané.

On ne supprime pas délibérément un courant d'échanges aussi ancien et puissant que celui qui relie la France à la Suisse.

De plus, si un pays veut importer ce qui lui est absolument nécessaire, il faut qu'il fasse des concessions en achetant également ce qui ne lui est pas indispensable, mais que l'autre pays est dans l'obligation d'exporter pour vivre.

Après une période de vingt-deux mois, pendant laquelle les échanges franco-suisses n'ont été régis par aucun traité et en ont gravement souffert, il est devenu urgent de conclure une nouvelle Convention qui complète le « modus vivendi » du 23 octobre dernier et sauvegarde les relations économiques des deux pays.

Voyons maintenant quelle a été l'activité de notre Compagnie pendant l'année écoulée, avant et après les événements de juin.

Activité de la Compagnie pendant les cinq premiers mois de 1940

La première période, de janvier à mai, fut marquée par nos interventions relatives aux négociations poursuivies à Berne et à Paris.

Des rapports établis par la Commission des Questions économiques furent adressés, à plusieurs reprises, au Département Fédéral de l'Économie Publique. Des démarches furent entreprises par notre Président, M. Emile Bitterli, et par M. Frédéric Baumann, Président de la Commission précitée, auprès de M. le Conseiller Fédéral Obrecht, de M. le Dr Hotz, Directeur de la Division du Commerce, et de leurs différents collaborateurs, afin de compléter leur documentation et de faire valoir les légitimes desiderata de nos Adhérents.

Par ailleurs, nous avons appuyé ces démarches par une action de propagande dans les milieux intéressés au moyen de la « Revue Economique Franco-Suisse ».

Dans les cinq numéros publiés de janvier à mai 1940, ont paru plusieurs études, rédigées par M. Jacques L'Huillier, Chef des Services d'Information de notre Secrétariat Général, dont nous vous rappelons les principales :

N° 1. Janvier 1940.—« L'activité économique de la France en 1939. »

N° 2. Février 1940. — « Le marché français et les industries suisses d'exportation. »

N° 3. Mars 1940. — « Le développement de la Chambre de Commerce Suisse en France. »

N° 4. Avril 1940. — « Les mesures de rationnement en France et en Suisse pendant la guerre. »

N° 5. Mai 1940.—« Etude des échanges commerciaux franco-suisses en 1939. »

La Commission des publications s'est réunie très régulièrement, sous la présidence de notre Administrateur, M. Jacques de Pury, pour contrôler la rédaction de la revue.

Dans ce même domaine de la propagande, signalons l'appui donné par la Compagnie à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale lors de la participation de la Suisse à la Foire de Lyon du 13 au 21 avril et à la Foire de Paris du 11 au 27 mai de l'année dernière. Nos collaborateurs, M. Maurice Beguelin à Lyon et M. Léon Mathez à Paris, se sont mis, pendant la durée de ces manifestations, à la disposition des visiteurs pour les documenter sur les relations économiques franco-suisses.

Nous avons nommé, sous la présidence de notre Administrateur, M. Paul Fatzer, une Commission des Foires, mais les circonstances actuelles ne lui ont pas permis de poursuivre ses travaux.

En même temps, nous constituions la Commission des Souscriptions, sous la présidence de notre Trésorier, M. Ernest Gutzwiller. Il s'agissait d'étudier et de réaliser, avec la Direction du Service de Santé du Ministère de la Guerre, la meilleure utilisation de notre « Fonds d'entr'aide franco-suisse » et de répartir, entre les treize arrondissements consulaires suisses de la province, les deux tiers de notre « Fonds de solidarité », le premier tiers ayant été offert à l'arrondissement consulaire de Paris.

Événements de juin

Par mesure de précaution, nous avions, en automne 1939, désigné Bordeaux comme le lieu de repli éventuel de notre Compagnie. Nous y avions loué des bureaux, tout en considérant comme impossible l'éventualité de leur utilisation.

L'évacuation de plus en plus générale des habitants de Paris et d'une grande partie de la France,

le départ du Gouvernement, puis de notre Ministre de Suisse en France, nous amenèrent finalement à prendre également le chemin de l'exode.

La Commission des Publications se réunit encore, au siège de la Compagnie, le lundi soir 10 juin. Le lendemain et le surlendemain, notre Président, le personnel du Secrétariat Général, puis son titulaire quittèrent Paris pour Bordeaux. Seuls notre Secrétaire administratif, M. Mathez, et sa collaboratrice, Mlle Célier, demeurèrent à l'avenue de l'Opéra pour y assurer une permanence et se mirent à la disposition de M. le Conseiller de Torrenté, qui assurait la direction des services de la Légation restés à Paris.

Plusieurs de nos Administrateurs, MM. Bollier, Loppacher et Jacques de Pury demeurèrent également dans la capitale. D'autres s'étaient repliés dans le Sud-Ouest de la France ou en Suisse.

L'activité de notre Compagnie à Bordeaux fut forcément très restreinte. Nos collaborateurs organisèrent, tant bien que mal, nos bureaux du Cours de l'Intendance, où ils purent rendre quelques services à ceux de nos Adhérents qui se trouvaient également dans le Sud-Ouest.

Notre Président, M. Emile Bitterli, repartit de Bordeaux pour la Suisse le 17 juin.

Activité de la Compagnie pendant le deuxième semestre de 1940

A Paris, notre Secrétaire Administratif partageait son temps entre la rue de Grenelle et l'avenue de l'Opéra, où il était bientôt rejoint par ceux de nos collaborateurs restés à Bordeaux jusqu'à la fin de juillet.

Nos Administrateurs, demeurés dans la capitale ou qui y étaient rentrés, se réunirent dès le 16 juillet au siège de la Compagnie, à l'occasion des séances du Comité de Direction, qui, jusqu'à la fin de l'année, remplacèrent celles du Conseil d'Administration. Ces dernières se tinrent en Suisse, où se trouvaient notre Président et un grand nombre de nos Administrateurs.

La première réunion en Suisse eut lieu à Berne, le 12 juillet, une seconde se tint à Berne également le 30 août, puis une troisième à Zurich, le 20 novembre.

Nos Administrateurs, MM. Stamm-Nion et Zur-

cher, organisèrent avec notre Vice-Président, M. Fatzer, un « Bureau de renseignements provisoire de la Chambre de Commerce Suisse en France », dont le but était de venir en aide aux nombreuses personnes, retour de France, dont la sauvegarde des biens et des intérêts demandait des solutions rapides.

Cependant, l'abondance des demandes les obliga bientôt à renoncer à ce bureau et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale se chargea de liquider ou de transmettre aux administrations fédérales compétentes les milliers de lettres reçues. Etant ainsi déchargés d'une lourde tâche, MM. Fatzer, Stamm-Nion et Zurcher se vouèrent entièrement au « Bureau de Secours aux Suisses rapatriés », qu'ils avaient créé entre temps et qui était également une œuvre éminemment utile.

Conformément à une décision du Conseil d'Administration, le Secrétaire Général et son nouveau collaborateur, M. Jacques Boitel, établirent leur quartier général à Lausanne, grâce à la large hospitalité offerte par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale. Ils rayonnèrent dans toute la Suisse, afin de se documenter et pour prendre contact avec ceux de nos Adhérents qui habitent la Suisse ou s'y étaient repliés. Des réunions et des entretiens personnels furent organisés, dans la seconde quinzaine du mois d'août, à Saint-Gall, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Genève. Le Secrétaire Général se rendit ensuite à Marseille et Lyon pour reprendre également contact avec nos Sections dans ces deux villes. Après une visite à notre Ministre à Vichy, il rentra, le 15 septembre, à Paris, où M. Boitel l'avait précédé.

Deux mois plus tard, nos deux collaborateurs allaient de nouveau passer quatre semaines en zone non-occupée.

Entre ces deux voyages, l'activité du Secrétariat Général, dont les collaborateurs étaient enfin tous réunis à Paris, reprit avec intensité. Il fallait chercher à remédier aux nombreuses entraves que les événements avaient fait naître pour le commerce franco-suisse. La plus grave est, aujourd'hui encore, l'impossibilité d'échanger des correspondances commerciales avec la zone non-occupée et la Suisse. Pour remédier partiellement à cet état de choses, nous avons été heureux que le Secrétariat d'Etat à la Pro-

duction Industrielle ait répondu favorablement à notre demande d'être autorisés, dans les mêmes conditions que d'autres organismes économiques français, à échanger, par son intermédiaire, des messages, puis des lettres, avec notre Secrétariat de Lyon. Celui-ci se charge de les faire suivre à leurs destinataires, en zone non-occupée ou en Suisse, et de recueillir les réponses, qui nous sont acheminées par la même voie.

Les difficultés qui mettent actuellement obstacle aux voyages d'une zone à l'autre ou d'un pays à l'autre ont constitué, depuis bien des mois, un autre empêchement à la reprise des relations économiques franco-suisses. Notre Compagnie n'a pu que se borner à renseigner nos Adhérents sur les démarches à entreprendre auprès des administrations compétentes.

Rappelons encore les services rendus par le Secrétariat Général à nos Adhérents domiciliés dans le département de la Seine pour le renouvellement de leurs cartes d'identité, de celles de leurs collaborateurs et des membres de leurs familles.

Le travail de documentation que nous avions entrepris en Suisse et en zone non-occupée a été poursuivi et intensifié à Paris.

Des interventions ont été entreprises auprès des administrations suisses, françaises ou allemandes, auxquelles nous sommes allés demander, en faveur de tel ou tel de nos Adhérents, des facilités de paiements, de transport, d'importation ou d'exportation.

L'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie à Zurich nous a transmis des centaines de dossiers émanant de créanciers suisses, en nous demandant d'intervenir auprès de leurs débiteurs en zone occupée, afin que ceux-ci s'acquittent de leurs dettes auprès de l'Office des Changes; un gros surcroît de travail en est résulté pour notre Compagnie.

Nous ne vous parlons pas du nombre des visiteurs reçus dans nos bureaux, des multiples renseignements demandés journallement par téléphone, des abondants courriers, à l'arrivée comme au départ, qui sont pourtant des témoignages éloquents des services rendus par la Compagnie.

Développement de la Compagnie

Si l'activité de la Compagnie a augmenté en 1940, il en a été de même du nombre de ses Adhérents.

Leur effectif était de 1.611 au 1^{er} janvier. Il est passé à 1.870 au 31 décembre.

Continuant à recevoir des demandes d'adhésion, le nombre des Sociétaires est de 2.477 à ce jour.

Assemblée Générale de 1940

Un des principaux éléments de la vie de notre Chambre de Commerce est constitué par les réunions de ses Sociétaires ou de ses organes dirigeants. Passons rapidement en revue celles qui se sont tenues pendant l'année écoulée.

La plus importante fut notre 22^e Assemblée Générale qui tint ses assises le 18 mars, à l'Hôtel du Palais d'Orsay, sous la présidence d'honneur de M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, et sous la présidence effective de M. Emile Bitterli.

L'Assemblée générale fut suivie d'un dîner auquel les collaborateurs du Ministre et plusieurs des Consuls de Suisse en France participèrent. A l'issue du repas, notre Président d'honneur voulut bien faire un exposé, plein de substance, sur les caractères particuliers de la neutralité suisse.

Réunions professionnelles ou régionales des Adhérents

Au cours de l'année écoulée, nos Adhérents eurent d'autres occasions de se réunir :

Des séances, tenues au siège de la Compagnie, eurent lieu à plusieurs reprises. Elles ont eu comme principal objet la défense en commun des intérêts propres aux différentes branches de l'activité économique franco-suisse.

En province, nos Sociétaires se sont réunis sous l'égide de nos Sections.

Enfin, nous vous rappelons les huit réunions de nos Adhérents habitant la Suisse, qui se tinrent, au mois d'août, dans les principales villes de notre pays.

Réunions du Conseil d'Administration

Les réunions du Conseil d'Administration, comme celles du Comité de Direction, ont été particulièrement nombreuses et d'importantes modifications

sont survenues dans la composition du Conseil d'Administration :

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos Administrateurs :

M. Edouard de Rham, Membre fondateur et Administrateur de la Compagnie depuis 1934, est décédé le 6 mars 1940, d'une rupture d'anévrisme. Il prenait beaucoup d'intérêt à nos travaux et sa connaissance approfondie des questions coloniales, acquise au cours d'une belle et longue carrière dans les affaires d'outre-mer, nous avait été, à de nombreuses reprises, d'une grande utilité.

M. Auguste Roussy, ancien Conseiller National, qui faisait partie de la Chambre de Commerce et de son Conseil d'Administration depuis de longues années également, est mort, à la fin de juin, dans des circonstances particulièrement tragiques. Comme beaucoup de parisiens, il avait dû quitter précipitamment la capitale et se trouvait de passage dans un petit village de Dordogne où, sous le coup des événements, il a été emporté par une embolie. Il représentait au sein de notre Conseil d'Administration la Société Nestlé et nous avait apporté l'appui de son caractère très pondéré et réfléchi.

Nous avons perdu en ces deux hommes des collègues dont le concours nous a été des plus précieux et dont nous conserverons un souvenir fidèle et très reconnaissant.

En raison de leur éloignement du siège de la Compagnie et de leurs activités absorbantes, deux de nos Administrateurs, M. Henri Brack de Marseille et M. Jacques Muller de Lyon, ont demandé que leurs mandats, arrivés à échéance, ne soient pas renouvelés. M. Jacques Muller, qui présida longtemps et avec beaucoup de dévouement notre Section de Lyon, a été nommé Membre d'honneur de la Compagnie, lors de l'Assemblée Générale de 1940.

A cette même réunion, MM. Barbezat, Kloninger, Liomin et Zurcher furent appelés à faire partie du Conseil d'Administration, qui est ainsi composé de 39 membres.

En 1940, toutes les réunions du Conseil d'Administration, à l'exception de la dernière, ont été présidées par M. Emile Bitterli. Par un heureux hasard, la 200^e séance, tenue à Zurich le 20 novembre, coïncida avec le 80^e anniversaire de la naissance de

notre Président. A l'occasion des différentes manifestations auxquelles cet anniversaire a donné lieu, ses collègues et amis ont été unanimes à rappeler les qualités de cœur de M. Bitterli, qui le font aimer de tous ceux qui ont le privilège de collaborer aux œuvres auxquelles il se dévoue avec tant d'abnégation et de juvénilité, tout en mettant à leur service ses grandes capacités de technicien et d'organisateur.

Du reste, la présidence de notre Compagnie paraît constituer un philtre d'éternelle jeunesse : notre Président-Fondateur, M. Ferdinand Dobler, a également fêté, le 26 février dernier, en parfaite santé et en pleine action, le 80^e anniversaire de sa naissance.

Organisation et activité du Secrétariat Général

L'activité du Secrétariat Général se confond en partie avec celle de la Compagnie. C'est dire que le travail qui lui incombe a fortement augmenté en 1940.

Le nombre des collaborateurs a été porté de 9 à 16 personnes, dont certaines ont été engagées à titre provisoire, pour s'occuper des recouvrements de créances.

Les différents services du Secrétariat Général ont été répartis entre les collaborateurs du Secrétaire Général de la manière suivante :

M. Léon Mathez, Secrétaire Administratif, remplace le Secrétaire Général en son absence, s'occupe du Service des Renseignements et tient la comptabilité de la Compagnie.

M. Jacques L'Huillier, Chef des Services d'Information, a pris en mains la rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse » et de nos circulaires.

M. Jacques Boitel, Chef des Services commerciaux, s'occupe des voyages effectués par le Secrétaire Général et lui-même en zone non-occupée et en Suisse. Il s'occupe également des interventions auprès des débiteurs en zone occupée de créanciers suisses.

Le Secrétaire Général dirige et coordonne l'activité de ses collaborateurs, tout en maintenant la liaison entre le Secrétariat Général et les autres organes de la Compagnie, y compris les Secrétariats des Sections de Lyon et de Marseille.

Section du Nord

Si l'activité de la Compagnie à Paris a été très bouleversée par les événements de l'année dernière, ceux-ci ont également troublé la vie de nos Sections en province, en particulier celles du Nord et de l'Est.

Le 27 février, nos Adhérents du Nord de la France tenaient à Lille leur Assemblée Générale, sous la présidence d'honneur de M. le Consul Huber et sous la présidence effective de notre Administrateur, M. Effront. Notre Vice-Président, M. Fatzer, y représentait le siège de Paris, avec notre Administrateur, M. Vaucher, qui, à l'issue d'un dîner honoré de la présence de M. Carle, Préfet du Nord, fit une brillante causerie, en rappelant ses souvenirs d'un « chemineau de la presse » pendant la guerre de 1914-1918. Ce fut la seule manifestation en 1940 de notre Section du Nord, dont les Adhérents ont été disséminés par les événements de l'année dernière et dont tous n'ont pas encore pu réintégrer leurs foyers. M. le Consul Huber, toujours très actif, a regagné son poste au mois d'août et nous laisse espérer une prochaine reprise de l'activité de notre Section du Nord.

Section de l'Est

L'avenir de notre Section de l'Est est plus incertain. Nos Sociétaires habitant l'Alsace et la Lorraine ont dû, pour la plupart, quitter leur domicile dès l'automne 1939 et n'y sont pas tous rentrés aujourd'hui. Le Président de la Section, notre Administrateur, M. Cardinaux, est à nouveau à Strasbourg, mais le Président d'honneur, M. le Consul Weingaertner, auquel nous devons l'heureuse initiative de la création de la Section, a été nommé Consul de Suisse à Toulouse. Etant donné les circonstances, il faut renoncer pour le moment à faire des projets. Il en est de même pour nos Adhérents de Mulhouse où, grâce au grand dévouement de M. le Consul Kunz et de M. Hoesli, notre Correspondant dans cette ville, nous avions fait de nombreuses recrues.

Section de Lyon et du Centre

En ce qui concerne notre Section de Lyon et du

Centre, comme celle de Marseille et du Sud-Est, nous résumons plus loin les rapports qu'elles ont présentés lors de leurs Assemblées Générales, qui ont eu lieu respectivement le 17 février à Marseille et le 19 du même mois à Lyon.

La Section de Lyon et du Centre a vu nos Adhérents qui lui sont rattachés se réunir à fréquentes reprises en 1940. Ils tinrent leur Assemblée Générale le 7 mars et élurent à cette occasion un nouveau Président en la personne de M. Edouard Barbezat qui succéda à M. Jacques Muller. Pour seconder M. Barbezat, MM. Linder et Karcher furent respectivement nommés Vice-Président et Trésorier. En remplacement de MM. Muller et Benoit, qui demandèrent à se retirer du Comité de Direction de la Section, MM. Ammann et Graf furent élus. M. Dobler voulut bien représenter le siège de Paris à cette Assemblée Générale.

Par ailleurs, nos Sociétaires lyonnais se sont réunis à l'occasion de déjeuners ou de dîners mensuels, en février, avril, mai, juillet, août, septembre, octobre et décembre. C'est à l'issue de plusieurs de ces manifestations que les causeries suivantes furent faites :

M. Clerget sur « Les voies d'eau d'accès de la Suisse ».

M. Lambelet sur « La Norvège ».

M. Barbezat sur « Les véhicules de transport à moteur ».

M. Berthod sur « Quelques aspects du problème des prix et de l'alimentation en Suisse depuis 1939 ».

M. Coutellier sur « L'industrie et le droit social nouveau ».

Le Comité de la Section a tenu cinq réunions en février, mars, avril, novembre et décembre, au cours desquelles il s'est occupé de l'activité de son Secrétaire et des finances de la Section.

M. Beguelin n'a point chômé et pendant l'année écoulée on l'a vu se dépenser, non seulement en faveur de nos Adhérents lyonnais, mais également de tous nos Sociétaires que les événements de 1940 ont amenés à traverser Lyon et à recourir aux bons offices du Secrétaire de la Section.

Les démarches pour l'obtention de visas de passeport, de permis de circulation, de cartes d'identité, etc., n'ont pas de secret pour M. Beguelin, qui

par ailleurs s'est efforcé de renseigner nos Adhérents au moyen de circulaires polygraphiées par ses soins. Il a pu également s'occuper du placement de nombreux compatriotes et leur faciliter l'obtention de permis de travail.

Comme pour le reste de la Compagnie, cette intensification de l'activité de la Section de Lyon a été de pair avec l'augmentation de son effectif, qui a passé, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1940, de 183 à 265 Adhérents.

Section de Marseille et du Sud-Est

La Section de Marseille et du Sud-Est est celle de nos Sections qui a pu maintenir, en 1940, la plus grande régularité dans ses travaux. Elle le doit au fait qu'elle a été relativement à l'abri des bouleversements provoqués par l'exode de la population d'une grande partie de la France. Elle le doit également à son Président, M. Louis Bovet, et aux membres de son Comité, qui se sont réunis chaque mois (sauf en août) pour examiner les différents problèmes relatifs aux rapports du grand port phocéen avec la Suisse. C'est ainsi que le Secrétaire de la Section, M. Chablop, en marge de son activité courante, a procédé à plusieurs enquêtes et rédigé des rapports sur le ravitaillement de la Suisse en céréales, sur les voies de communication de notre pays, sur l'organisation par la Section d'un service de mises en relations en vue de l'échange de marchandises entre la France et la Suisse par la voie de la compensation, etc. De fréquentes communications ont été faites aux Adhérents au sujet des tarifs de transport et de débarquement, des statistiques sur le transit via Marseille des marchandises en provenance ou à destination de la Suisse. L'évacuation des marchandises suisses en souffrance à Marseille a également motivé des interventions de la part de M. Chablop.

Ce dernier a cherché, par ailleurs, à amener de nouvelles recrues à la Section et c'est ainsi que l'effectif de celle-ci est passé, pendant l'année écoulée, de 230 à 269 Adhérents.

Ceux-ci ont tenu leur Assemblée Générale le 13 mars. M. Monvert y représentait le Siège de Paris. D'autres réunions ont eu lieu en janvier et en mai. C'est à l'issue de ces déjeuners que deux conférenciers furent entendus :

M. Voirier sur « La neutralité de la Suisse » et M. Robert sur « Les censures d'autrefois ».

Deux autres réunions eurent lieu à l'occasion du passage à Marseille du Secrétaire Général, en septembre et en décembre.

La Section a eu, malheureusement, la douleur de perdre son Vice-Président, M. Léon Bolomey, qui faisait fonction de Commissaire Fédéral pour les ports français de la Méditerranée.

MM. Barraz et Biedermann ont été appelés à faire partie du Comité de la Section qui se compose actuellement de 14 personnes, auxquelles sont venus se joindre, à plusieurs reprises, certains de nos correspondants.

Le nombre de ceux-ci était de cinq au début de l'année dernière :

- M. Maurice du Pasquier, au Havre ;
- M. Otto Bangerter, à Reims ;
- M. Daniel Hoesli, à Mulhouse ;
- M. Laurens d'Albis, à Limoges ;
- M. Curt Ragaz, à Mazamet.

Nous avons eu le privilège, en 1940, d'en nommer quatre autres, précisément dans le rayon d'action de la Section de Marseille et du Sud-Est :

- M. Théodore Nicole, à Avignon ;
- M. Jacques Bommeli-Morf, à Cannes ;
- M. Albert Manz, à Nice ;
- M. Denis Favre, à Béziers.

Dans les régions où nos Sociétaires ne sont pas encore assez nombreux pour se grouper en Sections, il nous est particulièrement utile de pouvoir compter sur la collaboration d'un représentant officiel de la Compagnie.

Par conséquent, nous aimerais que nos Sections comme nos correspondants trouvent ici l'expression de nos sentiments appréciatifs et reconnaissants de la large part qu'ils ont prise à l'œuvre commune réalisée par notre Chambre de Commerce en 1940.

Collaboration avec la Légation de Suisse en France

Tout en déployant l'activité, dont nous venons de rappeler les étapes successives et les divers aspects, nous avons eu l'occasion, en 1940, d'apporter notre

appui à différentes Administrations et à des organismes économiques en Suisse comme en France. En échange, celles-là et ceux-ci nous ont accordé leur protection et nous ont offert leur collaboration.

Au premier plan figure la Légation de Suisse en France. L'intérêt que notre Président d'honneur, M. le Ministre Stucki, a continué à prendre personnellement à nos travaux nous a grandement encouragés à les poursuivre. Ses conseils, en maintes occasions, nous ont été précieux. C'est l'occasion de lui exprimer nos regrets de ne pas le voir assister à la présente réunion.

En son absence, M. le Conseiller de Torrenté a déployé une activité des plus efficaces. Les mesures si heureusement prises pour la protection des personnes physiques et morales de nationalité suisse, et des biens leur appartenant, ont causé notre admiration et lui valent toute notre gratitude. En dépit de sa lourde charge, il a continué en 1940, comme précédemment, à recevoir chaque lundi notre Secrétaire Général et à lui donner des avis judicieux au sujet des questions qui ont retenu notre attention.

M. de Salis, Premier Secrétaire et Attaché Commercial de la Légation, nous a donné des témoignages de son dévouement envers notre institution en acceptant, à plusieurs reprises, d'assister à des réunions, où ses exposés ont été entendus avec beaucoup d'intérêt. Il a bien voulu également recevoir à fréquentes reprises notre Secrétaire Général et ses collaborateurs.

Nous ne citons pas les autres collaborateurs de notre Ministre au concours desquels nous avons maintes fois fait appel, mais nos sentiments n'en sont pas moins reconnaissants.

C'est une satisfaction pour nous d'avoir pu rendre service à la Légation, que ce soit à Paris, à Vichy ou même à Bordeaux. Pendant les tristes journées de Juin, plusieurs collaborateurs du Secrétaire Général ont été mis, pendant des périodes plus ou moins longues, entièrement ou partiellement à la disposition de la Légation.

Collaboration avec les Consulats de Suisse en France

En province, les rapports entre nos Sections et

leurs Consulats respectifs ont été empreints de la même cordialité et ont reflété la même bonne entente qu'à Paris.

Les treize Consulats de Suisse en France ont réservé un excellent accueil à notre Secrétaire Général lors de son « Tour de France » du début de l'année.

Collaboration avec les Administrations fédérales à Berne

Les entretiens que nous avons eus avec les principaux fonctionnaires des Administrations Fédérales à Berne ont été plus fréquents en 1940 que pendant les années précédentes. En particulier, MM. les Conseillers Fédéraux Obrecht et Stampfli, qui successivement se sont trouvés à la tête du Département de l'Economie Publique, ont bien voulu recevoir plusieurs visites de notre Président et de certains de nos Administrateurs, auxquels ils ont accordé toute leur attention. Il en a été de même de M. le Dr Hotz et des différents collaborateurs de la Division du Commerce, comme d'autres fonctionnaires du Palais Fédéral, avec lesquels nous avons été amenés à prendre contact.

C'est du reste avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de M. le Conseiller Fédéral Obrecht, au début de l'été 1940, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Les mesures extrêmement prudentes, prises depuis plusieurs années, en ce qui concerne le ravitaillement de la Suisse, sont dues à la clairvoyance dont fit preuve cet homme d'Etat.

Nous sommes très heureux de voir, cette année, la plus haute charge de notre pays, celle de Président de la Confédération Helvétique, être assumée par M. le Conseiller Fédéral Wetter, qui fit partie, pendant plusieurs années, de notre Conseil d'Administration.

Collaboration avec l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie

Nous avons accueilli avec faveur la demande de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie de

nous voir intervenir en faveur de créanciers suisses, auprès des débiteurs en zone occupée.

Collaboration avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale

Notre collaboration avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale date de nombreuses années et elle est des plus directes. En 1940, nous avons été amenés à des contacts très fréquents, concernant les questions suivantes :

La participation de la Suisse aux foires françaises, la publication dans les « Informations Economiques », éditées par cet Office, de rapports rédigés par M. L'Huillier à l'intention de ce journal, le « Bureau de renseignements provisoire » créé par MM. Fatzer, Stamm-Nion et Zurcher, les deux séjours en Suisse de notre Secrétaire Général, etc...

MM. Liénert et Masnata, Directeurs de cet Office, ont également accepté de participer aux travaux de plusieurs de nos réunions, à Paris comme en Suisse.

Enfin, les deux Sièges de cet Office, à Zurich et Lausanne, nous ont offert à plusieurs reprises une généreuse hospitalité, dont nous tenons ici à les remercier chaleureusement en la personne de leur Président, M. Muret, que nous avons le plaisir de voir fréquemment siéger au sein de notre Conseil d'Administration.

Collaboration avec d'autres organismes économiques suisses

Les réunions régionales de nos Adhérents habitant la Suisse nous ont amenés à demander également la collaboration et l'hospitalité de plusieurs autres organismes économiques suisses, avec lesquels nous étions occasionnellement en rapport depuis longtemps déjà.

Ce sont les Chambres de Commerce cantonales de Genève, Berne, Bâle et Aarau, la Chambre Suisse de l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds et le Directoire Commercial de Saint-Gall. Nous savons qu'à chacun de nos voyages en Suisse nous pouvons compter sur leur appui et nous tenons à leur en exprimer ici notre reconnaissance.

Nous avons été heureux, au début de 1940, de nous occuper à Paris de la publicité en faveur de la Foire Suisse d'Échantillons à Bâle. Nous entretenons d'excellentes relations avec la Direction de cette manifestation. Cette dernière a été, en 1940, comme en 1941, le lieu de ralliement des délégués des cinq Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, à savoir celles de Bruxelles, Buenos-Ayres, Milan, Vienne et Paris, venus à Bâle pour y tenir la réunion annuelle de l'**« Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger »**. Notre Président, M. Bitterli, a bien voulu nous y représenter.

Collaboration avec les Administrations françaises.

A Paris, comme en Suisse, nos rapports avec certaines Administrations ont été des plus étroites. En dépit des événements et du grand nombre des visiteurs, nous trouvons un accueil des plus courtois dans les différents Ministères où nous sommes amenés par nos enquêtes et nos interventions. Il en a été de même auprès de l'Ambassade de France à Berne, de son Consulat Général à Genève et de la Chambre de Commerce Française pour la Suisse.

Activité charitable de la Compagnie

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans préciser les résultats donnés par l'activité charitable déployée par la Compagnie.

Notre souscription en faveur du « Fonds d'entraide franco-suisse » a permis de recueillir la somme de 1.172.011 fr. 20 qui a été versée au Comité International de la Croix-Rouge à Genève, pour l'achat et l'expédition des marchandises chargées les 4 et 10 août 1940, sur deux trains, à destination des camps de prisonniers français en Allemagne et des populations civiles du Nord de la France.

De multiples côtés nous sont parvenus des témoignages de la joie et de la satisfaction avec lesquelles ces vivres furent accueillis dans leurs différents lieux de destination, où ils furent distribués en présence

de délégués du Comité International de la Croix-Rouge. Nous vous rappelons les mots prononcés, le 13 août 1940, lors d'une allocution radiodiffusée, par M. le Maréchal Pétain :

« Je veux remercier également nos amis suisses qui nous ont adressé dix wagons de denrées destinés les uns à nos réfugiés, les autres à nos prisonniers, dont le sort nous est une préoccupation constante et poignante. »

Quant à notre participation au « Fonds de solidarité suisse », créé par M. le Ministre Stucki, elle a atteint le montant de 334.040 fr. 50, répartis au début du mois de juin entre la Légation et les différents Consulats de Suisse en France.

Coup d'œil sur l'avenir et conclusion

Ce rapport indique le grand nombre de questions dont notre Chambre de Commerce est parvenue à s'occuper utilement pendant l'année écoulée. Comme de juste, les résultats sont proportionnés à l'effort fourni.

Notre activité a continué, pendant les premiers mois de cette nouvelle année, à s'intensifier, comme en 1940. Le rythme de notre travail s'accélère et son rendement s'améliore. Conformément à ses statuts, le but de notre Institution est de protéger et de développer le commerce franco-suisse. Si les événements nous le permettent, notre Compagnie continuera à rendre à ses Adhérents les services que d'autres organismes ne paraissent pas à même de mettre à leur disposition.

La Chambre de Commerce Suisse en France est une Association forte, vivante et agissante. Ayons confiance dans son avenir comme dans celui des liens économiques et amicaux qui ont uni de tous temps la France et la Suisse.

Paris, le 28 juin 1941.

Pour le Conseil d'Administration
de la Chambre de Commerce Suisse en France,
Le Vice-Président :

Ernest MONVERT.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR LES FINANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE
EN 1940

En raison de l'absence momentanée de M. Gutzwiller, votre Conseil d'Administration m'a demandé de remplacer votre Trésorier et c'est ainsi que m'incombe l'honneur de vous soumettre l'état des

recettes et des dépenses pour l'année 1940, ainsi que le bilan au 31 décembre dernier.

En regard des chiffres de 1940, vous trouverez, comme d'habitude, ceux de l'exercice précédent.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Recettes	1940	1939
Cotisations :	—	—
Siège de Paris	482.227 50	407.175 »
Section de Lyon	59.775 »	37.150 »
Section de Marseille	53.075 »	45.850 »
Subvention Fédérale..	123.500 »	104.000 »
Renseignements et recettes diverses :		
Siège de Paris	14.483 58	13.200 71
Section de Lyon	5.395 95	4.500 »
Section de Marseille	1.099 50	5.638 55
Total des recettes..	739.556 53	617.514 26
Excédent de dépenses (1940)	30.045 42	» »
	<hr/> <u>769.601 95</u>	<hr/> <u>617.514 26</u>

Dépenses	1940	1939
Siège de Paris :	—	—
Loyer..	38.976 65	29.700 »
Personnel..	408.213 05	324.882 80
Frais généraux..	202.266 85	158.044 62
Assurances	6.538 35	5.474 60
Section de Lyon	64.145 10	42.597 05
— de Marseille	48.445 50	48.911 85
— de Lille..	398 05	» »
— de Strasbourg	618 40	» »
Total des dépenses	769.601 95	609.610 92
Excédent de recettes (1939)	» »	7.903 34
	<hr/> <u>769.601 95</u>	<hr/> <u>617.514 26</u>

BILAN

Actif	1940	1939
Caisses et banques	189.616 36	81.385 63
Débiteurs	» »	23.805 30
Comptes d'ordre..	48.401 50	42.735 95
	<hr/> <u>238.017 86</u>	<hr/> <u>147.926 88</u>

Passif	1940	1939
Créditeurs..	39.226 40	14.597 »
Provision pour créances douteuses et pertes sur la « Revue Économique Franco-Suisse »..	7.289 70	7.289 70
Provision pour renouvellement du matériel et du mobilier, divers et imprévus	23.000 »	23.000 »
Comptes d'ordre..	144.838 87	78.469 39
« Revue Économique Franco-Suisse »	13.357 19	19.994 09
Section de Marseille : comptes réserves	10.305 70	4.576 70
	<hr/> <u>238.017 86</u>	<hr/> <u>147.926 88</u>

Ces chiffres appellent les observations suivantes :

Les recettes en 1940 sont en très sensible augmentation sur celles de 1939, puisqu'elles passent de 617.514 fr. 26 à 739.556 fr. 53. L'augmentation des recettes provient principalement des cotisations des nouveaux Adhérents, ainsi que de la hausse du change sur le montant des cotisations en francs suisses.

Les dépenses, de leur côté, ont progressé de : 609.610 fr. 92 à 769.601 fr. 95 par suite des dépenses nécessitées par l'augmentation du nombre de nos collaborateurs, le transfert à Bordeaux, pendant quelque temps, des services de notre Compagnie, les frais de voyage et les nombreuses circulaires adressées à nos Adhérents.

L'excédent des dépenses pour l'exercice se monte à 35.774 fr. 42, compte non tenu de l'excédent de recettes de notre Section de Marseille et du Sud-Est de 5.729 fr. qui a été autorisée exceptionnellement à conserver ce montant à titre de provision.

Pour couvrir le déficit de 35.774 fr. 42, votre Conseil d'Administration a décidé d'utiliser les excédents des années 1938 et 1939 de 4.389 fr. 70 et de prélever 31.384 fr. 72 sur les provisions constituées.

En ce qui concerne la « Revue Economique Franco-Suisse », votre Conseil d'Administration a été amené en raison des circonstances, à en suspendre, depuis juin, la publication qui a été remplacée par des circulaires adressées périodiquement à nos Adhérents et qui ont été très appréciées.

Les comptes de la Revue pour l'année ont présenté un déficit de 6.636 fr. 90 qui s'explique facilement par les événements. Ce déficit a été amorti par un prélèvement sur l'excédent de recettes de 1939 qui était de 19.994 fr. 09.

Nous vous donnons ci-après, le détail de ces comptes :

Dépenses
Impression 31.873 40
Affranchissement 3.831 90
Clichés 643 45
Dessins 368 »
Bandes 460 »
Dépenses diverses.. 200 »
37.376 75
Recettes
Annones 30.511 50
Abonnements 50 »
Recettes diverses 178 35
30.739 85
Déficit 6.636 90
37.376 75
BILAN
Actif
Déficit de 1940 6.636 90
Solde à reporter 13.357 19
19.994 09
Passif
Excédent des recettes de 1939 .. 19.994 09
19.994 09

La Section de Lyon et du Centre et celle de Marseille et du Sud-Est bouclent l'exercice avec un excédent de recettes de : 1.025 fr. 85 pour la première et de 5.729 fr. pour la seconde.

La Section de Lyon a enregistré un nombre réjouissant de nouvelles adhésions du fait du repli, dans sa circonscription, d'un certain nombre de nos compatriotes ou de maisons en relations d'affaires avec la Suisse. Par contre-coup, les dépenses ont augmenté également dans une sérieuse proportion par suite du développement de son activité. La liaison que cette Section est chargée d'assurer entre nos Adhérents de la zone non-occupée et de la Suisse avec le Secrétariat Général et le transfert des locaux du quai Général-Sarrail à la rue Président-Carnot sont, entre autres, les raisons de cet accroissement de dépenses.

La Section de Marseille a enregistré également une augmentation du nombre de ses Adhérents et la situation de ses finances n'appelle pas de remarques spéciales.

Les événements ont conduit notre Chambre de Commerce à étendre son activité à des domaines nouveaux, ce qui lui vaut un accroissement sensible du nombre de ses Adhérents.

En raison des charges toujours croissantes auxquelles nous avons à faire face, nous avons demandé à nos Sociétaires de bien vouloir envisager une augmentation du montant de leurs cotisations. Cet appel a été entendu et nous remercions ici ceux qui ont bien voulu y répondre, comme aussi ceux qui veulent bien nous aider dans notre action de recrutement.

Paris, le 28 juin 1941.

Pour le Trésorier :
Henri GUNTHERT.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Votre dernière Assemblée Générale avait désigné deux Commissaires aux Comptes, M. Charles-Edouard Müller et moi-même.

M. Müller s'étant retiré en Suisse, j'ai été appelé à procéder seul à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les livres, avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1940, ont été mis à ma disposition et j'ai pu constater la parfaite régularité, ainsi que la

concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par M. Henri Gunther qui a bien voulu remplacer notre Trésorier, M. Ernest Gutzwiler, momentanément absent de Paris.

Paris, le 28 juin 1941.

Le Commissaire aux Comptes:
Jacques RIEDWEG.